



Rue des Draizes 5
CH-2000 Neuchâtel
Tél. 032/968 13 51
Fax 032/968 13 51
E-mail : info@asi-neju.ch

Les cotisations annuelles sont les suivantes :

			<i>Fond de solidarité</i>
Catégorie 11 :			
Taux d'occupation de 51 à 100 %	CHF	295.-	CHF 10.-
Catégorie 12 :			
Taux d'occupation de 11 à 50 %	CHF	195.-	CHF 10.-
Catégorie 13 :			
Taux d'occupation de 0 à 10%	CHF	79.-	CHF 10.-
Catégorie 14 :			
Etudiant(e)s – Free 4 students	gratuit		
*) joindre une attestation de l'école.			
Catégorie 19 :			
Indépendant(e)s avec No RCC	CHF	295.-	CHF 10.-

Si vous travaillez dans une institution des cantons de Neuchâtel/Jura, signataire de la convention collective de travail CCT Santé 21, CCT-ES, ou CCT H-JU, AJIPA-FAS, votre employeur vous fournira une attestation de retenue de la cotisation/contribution professionnelle. **En tant que membre ASI, vous pouvez demander le remboursement de cette retenue pour l'année en cours auprès du secrétariat de l'ASI.**